

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



Paris, le 9 juin 2021

Création d'un pôle industriel électrique à Renault : SUD vigilant sur les engagements de la direction

À l'initiative de l'entreprise, la direction de Renault a engagé des négociations concernant la création d'un pôle industriel électrique dans les hauts-de-France, en regroupant trois entités déjà existantes (Renault Douai, MCA, STA). **La situation dégradée de sous-production dans les usines du groupe depuis des années**, les annonces éventuelles de fermeture notamment de Maubeuge ou l'absence d'attribution de nouveaux véhicules menaçaient gravement les emplois y compris pour les sous-traitants.

En participant à cette négociation, l'Union Fédérale SUD Industrie avait un triple objectif : la **défense et le développement de l'emploi, la reconquête industrielle mais aussi le refus d'avoir un accord de compétitivité à proprement dit**. Après de nombreux débats et échanges, nos équipes syndicales ont décidé de signer l'accord, avec l'ensemble des organisations syndicales, finalisant la création du pôle industriel « *ElectriCity* ». Cet accord engage Renault sur la création de plusieurs centaines d'emplois en CDI en plus de ceux déjà existants, la transformation d'emplois d'intérim en CDD et la création d'une nouvelle usine de batteries, qui sera malheureusement indépendante.

Il comporte l'ouverture dès septembre de négociations sur l'accord d'entreprise. Nos équipes syndicales **SUD seront vigilantes** pour que les salariés de Renault *ElectriCity* ne soient pas les perdants de cette réorganisation et conservent l'ensemble des meilleurs avantages de chaque site en ayant une harmonisation par le haut. Pas question de casser les acquis, de mettre à mal la durée du travail ou de développer la flexibilité !

L'Union Fédérale SUD Industrie sera à leur côté pour d'éventuelles mobilisations nécessaires pour empêcher tous reculs sociaux et vient rappeler trois principes fondamentaux :

- La souveraineté des équipes syndicales quant aux négociations, sur la base des orientations nationales d'un syndicalisme à la fois de lutte, démocratique et transparent pour le personnel ;
- la défense d'un réel projet industriel qui ne peut pas se limiter pour Renault ni pour le secteur automobile au tout électrique, mais qui doit combiner thermique (tous carburants), hybride et électrique suivant les usages en permettant à la fois le développement de modèles de masse mais aussi répondant aux différents besoins sociaux ;
- Le refus de toute concurrence entre salariés de la même entreprise et des différents sites mais plus globalement du même secteur (automobile) et du monde du travail : si nous défendons l'emploi dans nos secteurs, nous savons que la meilleure arme reste la mobilisation qui dépasse le simple périmètre d'un site industriel ou d'une entreprise.

Contact :

Marc Tzwangue (secteur automobile et co secrétaire national) : 06 82 55 83 16